

DEC 2 – BTS DIETETIQUE

NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS ORIGINAIRES DES ACADEMIES :

BORDEAUX – POITIERS – LIMOGES – NANTES – ORLEANS-TOURS – LA REUNION

EPREUVE E4 – PRESENTATION ET SOUTENANCE DE MEMOIRE (ORAL 1 h)
(du mercredi 22 septembre 2021 au vendredi 24 septembre 2021)

Vous devez adresser l'ensemble des documents :

entre le 21 août et au plus tard le 24 août 2021, en COLISSIMO (*car les établissements ne pourront pas réceptionner le courrier avant le lundi 23 août 2021*) afin de respecter le délai d'acheminement postal, pour dépôt dans le centre d'épreuve le 27 août 2021 date de rigueur.

AU CENTRE D'EPREUVE (E4) INDIQUE SUR VOTRE CONVOCATION qui vous sera envoyée début avril 2021 **ET NON AU RECTORAT DE BORDEAUX**

- **2 EXEMPLAIRES** du mémoire (*règles de présentation en annexe 8*)
- **1 EXEMPLAIRE** des certificats de stage 1^{ère} et 2^{ème} année (*annexe 3*)
- **1 EXEMPLAIRE** des 2 fiches d'évaluation des stages thérapeutique (*annexe 4*)

PS : Les certificats de stage et les fiches d'évaluation doivent être reliés avec le mémoire, en début des annexes. Les mémoires devront être reliés par une baguette de reliure manuelle (sans machine ni perforation).

**TOUT CANDIDAT N'AYANT PAS RESPECTE CETTE REGLE NE
SERA PAS AUTORISE A PASSER L'EPREUVE**



Si le candidat est inscrit à l'épreuve **Engagement étudiant** : le formulaire d'inscription d'engagement étudiant est annexé en début du dossier de l'épreuve E4 présentation et soutenance de mémoire.